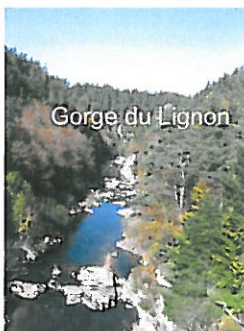


le visage du pays des sucs



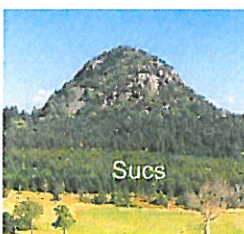
Vallée de la Loire



Gorge du Lignon

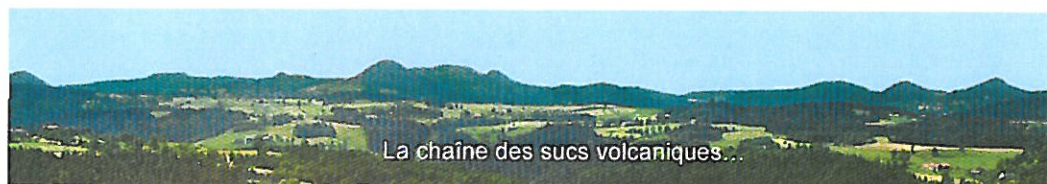
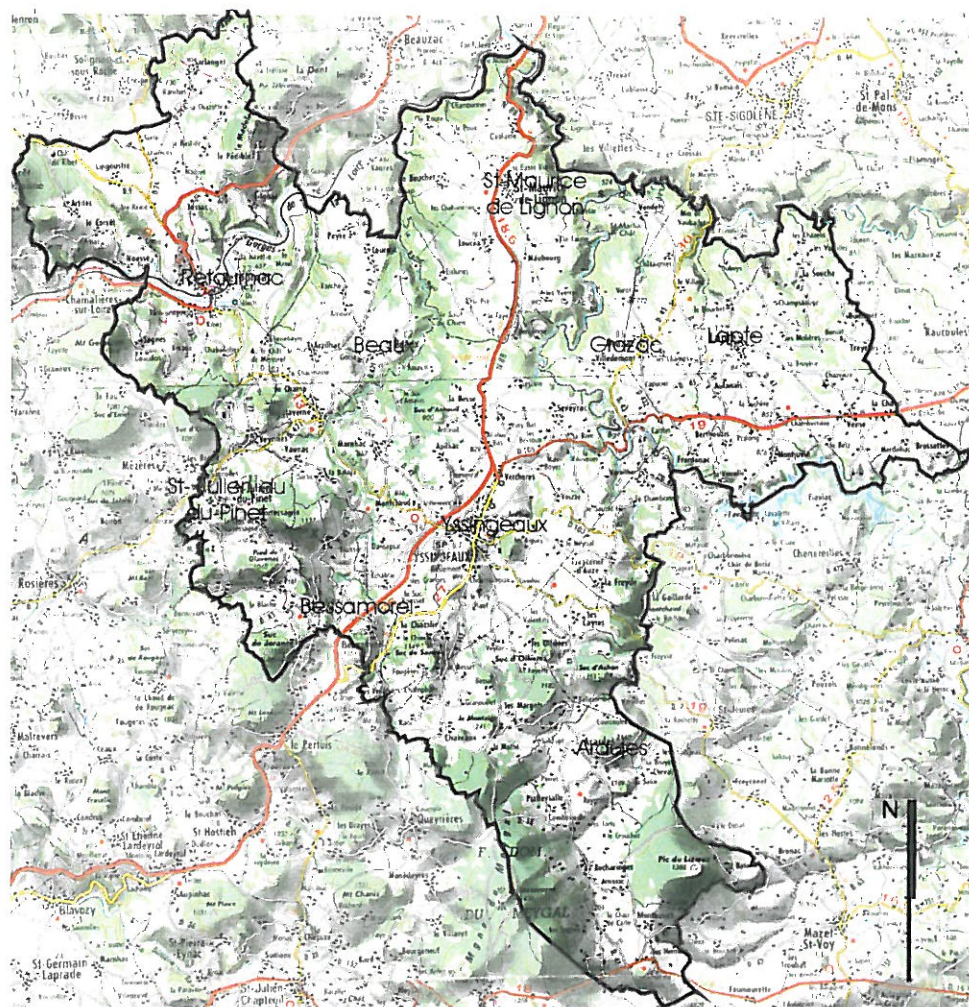


Montagnes & plateau



Sucs

Le paysage du territoire des neuf communes est très diversifié. Il se répartit entre plateaux, gorges, vallées et montagnes.



La chaîne des sucs volcaniques...

- Araules
- Beaux
- Bessamorel
- Grazac
- Lapte
- Retournac
- St-Julien-du-Pinet
- St-Maurice-de-Lignon
- Yssingeaux

identité paysagère

La Communauté de Communes des Sucs s'inscrit dans un contexte paysager à la fois contrasté et unique.

Au Nord-Est, le pays granitique alterne entre cuvettes, plateaux, vallées en gorge. Au Nord-Ouest se trouve la vallée de la Loire à Retournac. Et au Sud-Est, par échelons successifs, l'on rencontre le pays volcanique du Meygal caractérisé par des Sucs* en forme de gerbier au pied duquel s'étend une houle de prés et forêts.

Cette situation intermédiaire entre plateaux et sucs donne à ce pays tout son caractère.

*Sucs : Montagne en forme de cône ou de dôme résultant de la poussée volcanique de laves épaisses.

patrimoine architectural rural

Le sol, essentiellement granitique sur le territoire, laisse apparaître des basaltes et phonolites dans les régions montagneuses. Cette diversité se retrouve dans les anciennes constructions, véritables carte d'identité des lieux comme le figure les deux exemples ci-dessous.



Les fermes traditionnelles des plateaux et des gorges se caractérisent par des murs de granite. Ils sont construits en pierre de taille ou non appareillées avec un rejointoiement de chaux grasse et sable locaux.

Les toitures sont à deux pans, insérées dans le sens de la longueur du bâti et couvertes de tuiles rouges.

On retrouve comme éléments de modénatures : forgets, génoises et corniches en pierre.

Le carré d'habitation se détache de la partie agricole ou reste inscrit dans la continuité de celle-ci.

L'habitat rural de montagne se compose de murs de basalte en pierre non appareillée et toiture de lauze.


Le carré d'habitation peut se détacher de l'ensemble bâti par une surélévation couverte à deux ou quatre versants. Le bâtiment d'exploitation, toujours à deux pans, est inscrit dans la longueur de la construction.

La partie habitation est parfois pourvue d'un enduit à la chaux. Contrairement aux granges et bâtiments annexes qui restent ordinairement sans enduit ni décor.

Les encadrements d'ouverture sont en pierre de taille.

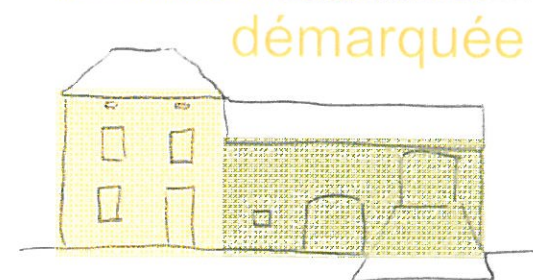
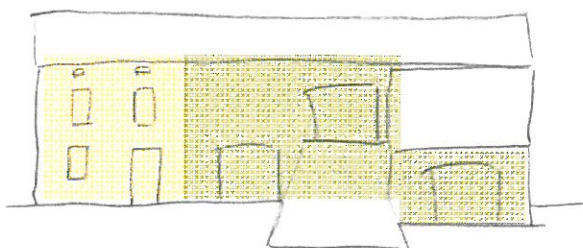
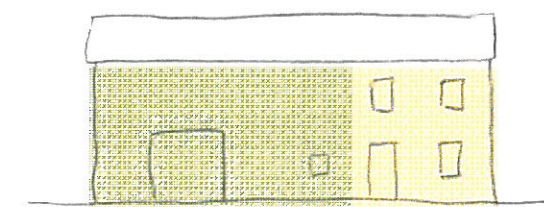
Le bâti traditionnel, d'aspect généralement longiligne, relève de volume(s) simple(s) qui se décline(nt) par surélévation et/ou juxtaposition. Comme le figure les schémas ci-dessous :

 habitation

 bâtiment d'exploitation

fermes monoblocs

ou à volumétrie...



démarquée

Lorsque la grange est à l'étage, elle est rendue accessible par une rampe bâtie, dite « montade », érigée perpendiculairement au bâtiment suivant le dénivelé du terrain.